

MISE À JOUR CADEMBOURG : BONNE NOUVELLE !

Salut l'équipe,

Je fais ce petit document pour vous rassurer et vous tenir au courant de l'avancée du projet. Je sais que la dernière fois, quand je vous ai dit qu'il fallait signer un papier qui partait au **Tribunal Judiciaire**, ou encore des trucs avec la mort, vous avez pu prendre vos distance du projet. C'est normal, ça faisait très sérieux et lourd.

La super nouvelle, c'est qu'on annule ce plan ! On a trouvé une solution dix fois mieux, plus simple, et 100 % pensée pour les jeunes de notre âge : la **Junior Association (RNJA)**.

1. C'est quoi la différence avec une asso classique ?

- Le plan de départ (Asso classique) : En Alsace-Moselle, pour créer une vraie association, il fallait obligatoirement passer par un juge au tribunal, signer des statuts très stricts et assumer des responsabilités légales assez lourdes (c'est chiant quoi)
- Le nouveau plan (Junior Asso) : C'est un dispositif officiel de l'État fait **EXPRÈS** pour les mineurs (le Réseau National des Juniors Associations). Il n'y a plus aucun tribunal impliqué. Le RNJA nous couvre juridiquement avec leur propre assurance (super important pour quand on bricolera). On garde toute notre liberté d'action sans les risques pour nous ou nos parents. C'est 100% plus **SAFE**

2. Pourquoi j'ai besoin de vos infos maintenant ?

Du coup, fini les gros dossiers papiers à signer avec la mention « lu et approuvé ». Tout se fait directement sur l'extranet du RNJA.

J'ai juste besoin de vos informations de base (nom, prénom, date de naissance, etc.) pour vous inscrire officiellement comme membres de l'équipe sur leur plateforme en ligne. C'est une démarche administrative super basique juste pour qu'on soit tous déclarés et assurés.

⚠ Des lors de la création de l'asso vous ne pourrez plus participer aux projets ou venir à la cabane sans être membre donc assurer. C'est une question d'assurance uniquement.

3. Et pour l'argent et nos projets ?

C'est là que c'est génial : avoir le label Junior Association ne nous bloque absolument rien, au contraire :

- Le compte bancaire : Le RNJA va nous ouvrir un compte avec un vrai RIB (sans découvert possible, donc zéro risque) pour nous cela nous simplifiera beaucoup la tâche.

- Les subventions Mairie : C'est totalement compatible ! On pourra toujours demander nos aides à la mairie de Thionville pour financer les matériaux de nos cabanes/ambassades ou le projet.
- Le Lycée : Un accord avec Charlemagne sera possible, pour faire des journées à thème ou organiser des sortie (ou encore nous donner de l'argent) (Martin aime l'argent)
- Vous : **une contribution obligatoire de 2 euros** symbolique par an vous sera **demandée** pour attester que vous souhaitez bel et bien **rejoindre l'association** et toutes les manifestations.

Bref, on a trouvé LA STRAT pour lancer le Cadembourg proprement, sans stress et sans paperasse.

Cela ne vous engage à rien, c'est une démarche à faire une seul fois pour avoir accès à tout le Cadembourg.

Pour l'adhésion :

<https://extranet-cad.duckdns.org/>